Image not found or type unknown

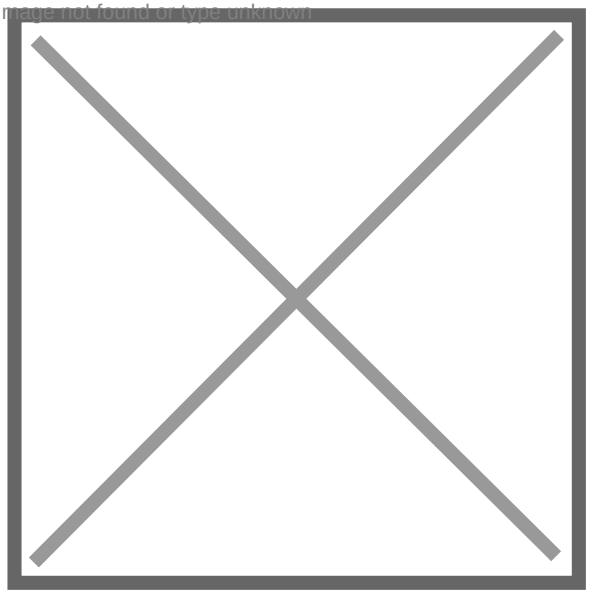

Deterioration et menace de mort par le voisin

Par **barjoh**, le **13/04/2010** à **19:12**

Bonjour,

j'ai eu il y a quelques moi lorsque je rentre chez moi mon appartements retourné mais rien de volé juste tout de cassé...
j'avais des doutes sur mon voisin , suite a ça j ai décidé de deposé plainte contre X (relevé d'empreinte par la police,etc..)
donc j'ai déménagé ne voulant pas que ça se reproduise , le jour du demenagement le voisin c'est emporté a craché sur mes amis ma insulté a manqué de me mettre quelques droite.. et aprés ça menace de mort avec un couteau de conan le barbare..
re commissariat , dépôt de plainte , OK ,
il y a quelques jours la police m appelle et me dit que c est bien le voisin qui a devasté l appartement.

donc 2 procès vont avoir lieu :
Celui de la dégradation et celui pour les menaces de mort et agression !

******* J aimerai savoir quels sont les dédommagement € , que je peu demandé ? *******
a savoir que l assurance ma remboursé quasiment rien ...

moi je suis pas de nature a mettre les autres dans la " merde " mais bon il a failli me tué et il a déjà failli tué quelqu'un au couteau..

merci d avance Jo

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés